

Les rapports de données dans la formation professionnelle initiale et continue



Funded by



German Office for international Cooperation in
Vocational Education and Training



on the basis of a Decision
by the German Bundestag

1. Les objectifs de l'établissement de rapports et de la gestion des données dans la formation professionnelle
2. L'établissement des rapports sur la formation professionnelle en Allemagne
 - ▶ Deux rapports
 - ▶ Base légale
 - ▶ Processus de développement
 - ▶ Indicateurs
 - ▶ Assurer la qualité
3. Bonnes pratiques internationales : expériences au Ghana et au Vietnam
4. Facteurs de réussite pour le processus de développement des rapports sur la formation professionnelle et recommandations
5. Autres références et matériels



1. Les objectifs de l'établissement de rapports et de la gestion des données dans la formation professionnelle

Comment pouvons-nous analyser les dysfonctionnements dans un système de formation professionnelle ?

Combien d'entreprises proposent une formation professionnelle ?

Quelles sources de données peuvent être utilisées pour l'établissement des rapports ?

Est-ce que le système de formation professionnelle fonctionne bien ?

Combien de jeunes suivent une formation professionnelle ?

Dans quelles régions la demande de formation professionnelle est-elle supérieure à l'offre ?

À quelles exigences les futurs programmes de formation professionnelle doivent-ils se conformer ?



1. Les objectifs de l'établissement de rapports et de la gestion des données dans la formation professionnelle

Exemples tirés du rapport de données sur la formation professionnelle (BIBB 2024)

Schaubild A5.4-3: Entwicklung der neu abgeschlossenen Ausbildungsverträge¹ in den dualen IT-Berufen² nach Geschlecht, Bundesgebiet 1993 bis 2021

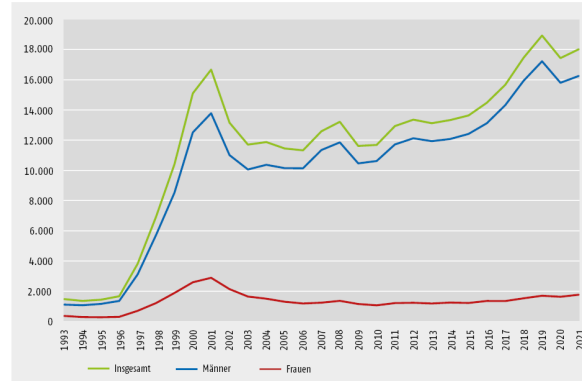


Schaubild A4-2: Junge Menschen im Alter von 20 bis 24 Jahren innerhalb und außerhalb formaler Bildungsangebote 2021 (in %) (Bestandsdaten) (100 % = Wohnbevölkerung im Alter von 20 bis 24 Jahren)

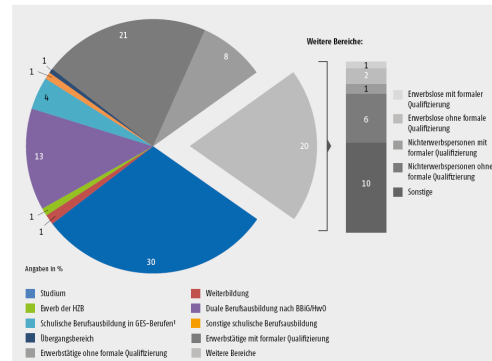


Tabelle A5.4-1: Neu abgeschlossene Ausbildungsverträge¹ in Produktions- und Dienstleistungsberufen², Bundesgebiet 2010 bis 2021

Berufgruppe	Jahr	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
		Gesamt, absolut											
Produktionsberufe		193.668	200.340	195.537	187.648	185.907	186.969	185.313	191.280	196.373	194.870	179.627	180.138
Dienstleistungsberufe (DL)		360.189	360.759	348.819	334.386	328.013	326.419	322.251	321.987	323.381	316.787	293.884	286.038
davon:													
primäre DL-Berufe		277.827	276.129	264.591	252.271	244.544	243.900	239.882	238.890	237.487	232.613	203.805	201.152
sekundäre DL-Berufe		82.365	84.627	84.228	82.110	83.467	82.519	82.369	83.897	85.911	82.280	89.079	84.886
Gesamt		553.857	561.099	544.356	521.954	514.008	513.388	507.584	513.270	519.554	511.657	473.511	466.176
		Männer, absolut											
Produktionsberufe		170.639	186.225	180.933	172.965	171.294	171.195	169.977	176.630	180.876	178.659	165.096	165.204
Dienstleistungsberufe		341.094	347.462	342.722	338.321	336.632	337.982	338.403	343.727	347.561	345.899	310.554	312.345
davon:													
primäre DL-Berufe		274.348	276.667	272.221	268.390	266.785	266.785	265.827	272.663	276.453	274.456	249.366	250.463
sekundäre DL-Berufe		66.746	70.795	70.501	69.931	69.847	70.153	69.576	71.064	71.108	71.443	61.188	61.882
Gesamt		511.733	533.687	523.655	511.286	507.926	508.177	508.550	520.357	518.437	524.558	475.650	477.549
		Frauen, absolut											
Produktionsberufe		22.969	24.115	24.604	24.683	24.703	24.724	24.336	24.653	25.297	25.456	24.531	24.934
Dienstleistungsberufe		217.095	213.297	206.007	196.065	191.379	188.637	183.648	178.260	175.830	170.890	151.330	151.693
davon:													
primäre DL-Berufe		163.479	159.465	152.070	143.886	139.779	138.071	131.265	126.429	123.024	118.334	104.439	101.691
sekundäre DL-Berufe		53.616	53.832	53.937	52.178	52.594	52.396	52.383	51.831	52.806	52.556	46.891	50.002
Gesamt		239.064	237.412	230.611	218.748	216.402	216.407	210.983	202.917	196.327	189.352	166.461	166.627
		Gesamt, in % aller Berufstätigen											
Produktionsberufe		35,0	35,7	35,9	36,2	36,3	36,5	37,3	37,8	38,0	38,7	38,6	
Dienstleistungsberufe		65,0	64,3	64,1	63,8	63,7	63,5	62,7	62,2	62,0	61,3	61,4	
davon:													
primäre DL-Berufe		50,2	49,2	48,6	48,4	48,0	47,6	47,3	46,5	45,7	44,9	44,0	43,4
sekundäre DL-Berufe		14,9	15,1	15,5	15,7	15,8	16,1	16,2	16,2	16,5	17,1	17,3	18,0
Gesamt		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Schaubild A5.5.1-1: Schulische Vorbildung der Auszubildenden mit neu abgeschlossenem Ausbildungsvertrag¹ 2007 bis 2021 (in %)²

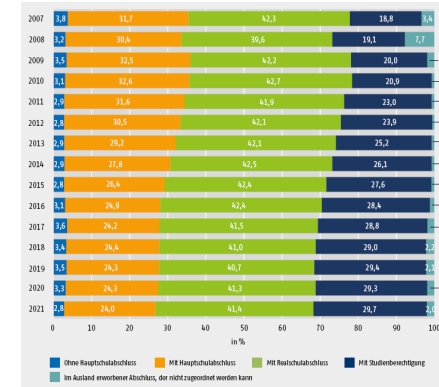


Schaubild A1.1.2-1: Anteile erfolgreicher Marktteilnahmen in den Regionen (Arbeitsagenturbezirken) im Jahr 2022

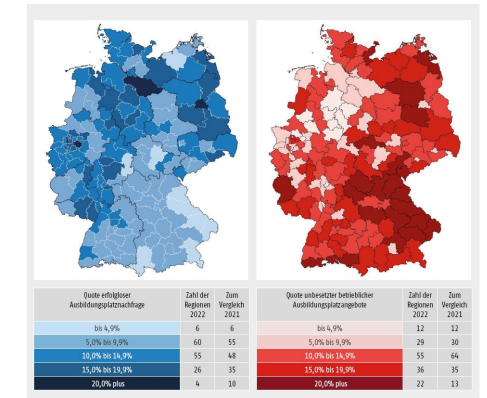
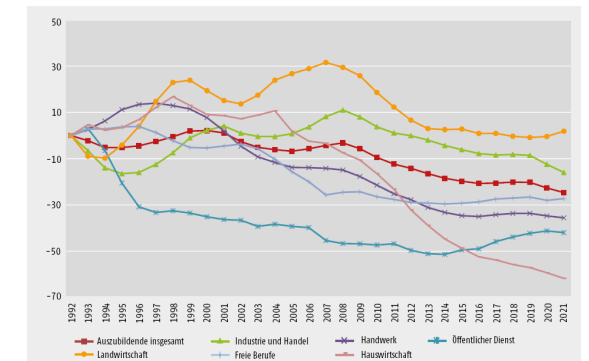


Schaubild A5.2-1: Entwicklung der Zahl der Auszubildenden am 31. Dezember von 1992 bis 2021 nach Zuständigkeitsbereichen (Basis = 1992)



* Source : Institut fédéral pour la formation professionnelle (éd.) : Rapport de données relatif au rapport sur la formation professionnelle 2024. Informations et analyses sur l'évolution de la formation professionnelle. Bonn 2024 (<https://www.bibb.de/datenreport/de/>)

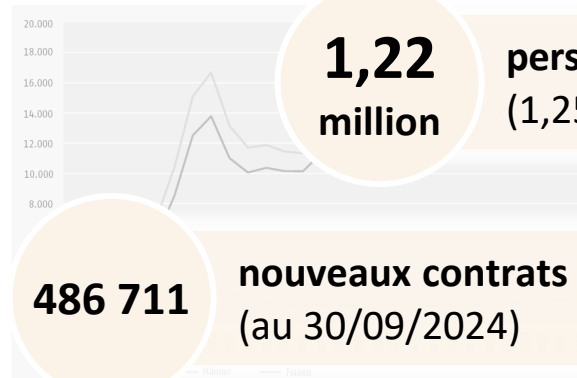




1. Les objectifs de l'établissement de rapports et de la gestion des données dans la formation professionnelle

Exemples tirés du rapport de données sur la formation professionnelle (BIBB 2025)

Schaubild A5.4-3: Entwicklung der neu abgeschlossenen Ausbildungsverträge¹ in den dualen IT-Berufen² nach Geschlecht, Bundesgebiet 1993 bis 2021



**1,22
million**

personnes en apprentissage en 2023
(1,25 million en 2021)

Tabelle A5.4-1: Neu abgeschlossene Ausbildungsverträge¹ in Produktions- und Dienstleistungsberufen², Bundesgebiet 2010 bis 2021

Berufsbereich	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
dual:												
primäre IT-Berufe	116.348	116.667	122.221	108.390	106.795	107.829						
sekundäre IT-Berufe	26.746	30.795	30.501	29.911	29.867	30.117						
Insgesamt	143.094	147.462	152.722	138.301	136.662	137.946						

Schaubild A5.5.1-1: Schulische Vorbildung der Auszubildenden mit neu abgeschlossenem Ausbildungsvertrag¹ 2007 bis 2021 (in %)²



Rapport entre l'offre et la demande dans la formation professionnelle (2024)

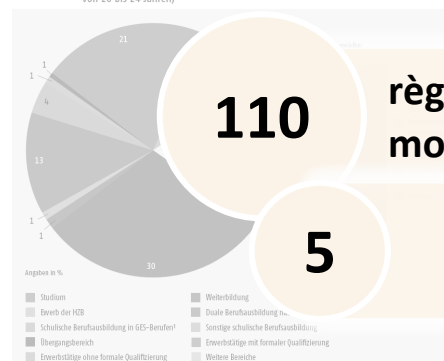
99,8

Schaubild A1.1.2-1: Anteile erfolgreicher Marktteilnahmen in den Regionen (Arbeitsagentur) 2018 bis 2022

**Places de formation
vacantes (30/09/2024)**

69 400

Schaubild A4-2: Jugendliche im Alter von 20 bis 24 Jahren innerhalb und außerhalb formaler Bildungsangebote 2021 (in %) (Bestandsdaten) (100 % = Wohnbevölkerung im Alter von 20 bis 24 Jahren)

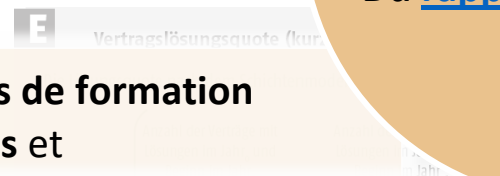


110

**règlements de formation
modernisés et**

5

**nouveaux règlements de formation
définis (2015 - 2024)**



**D'où proviennent
ces chiffres ?
Du rapport de données !**

**Proportion d'examens finaux
passés avec succès
(2023, en %)**

90,8

**Taux de réussite des candidatures de
jeunes à une formation professionnelle
(EQI, 2024, en %)**

67,6

* Source : Institut fédéral pour la formation professionnelle (éd.) : Rapport de données relatif au rapport sur la formation professionnelle 2025. Informations et analyses sur l'évolution de la formation professionnelle. Bonn 2025 (<https://www.bibb.de/datenreport/de/>)



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : deux rapports

Division du rapport sur la formation professionnelle en un volet politique et un volet non politique

2009 : Recommandation du Comité principal du BIBB pour la **restructuration du rapport sur la formation professionnelle** et pour sa division en deux volets :

Volet non politique

- ▶ indépendant de considérations politiques
- ▶ **la responsabilité en revient au BIBB**



Rapport de données
relatif au rapport sur la
formation professionnelle

Le rapport de données
constitue la base empirique
du rapport sur la formation
professionnelle.

Volet politique

- ▶ fait l'objet d'une consultation et est adopté par le gouvernement fédéral
- ▶ c'est le BMBF qui est compétent
- ▶ le BIBB participe à la préparation du projet



Rapport sur la
formation professionnelle



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : deux rapports

Caractéristiques du rapport de données sur la formation professionnelle



- ▶ Le rapport de données relatif au rapport sur la formation professionnelle...
... est une **somme de données centrale**,
... s'appuie sur des données empiriques et sur la recherche sociale,
... se base sur un **système d'indicateurs scientifiquement valables**,
... est complété par des **résultats de recherche**, et
... fournit des **indicateurs essentiels pour la formation professionnelle initiale et continue**.
- ▶ Les indicateurs illustrent l'**évolution** au fil du temps (**observation à long terme**, « **séries longues** ») et reflètent les **différences régionales** (indicateurs pour le marché régional de la formation professionnelle)
- ▶ Le choix des indicateurs s'appuie sur la **disponibilité des données** et sur des questions centrales relevant de la politique relative à la formation



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : base légale

Base légale dans le cadre de la loi sur la formation professionnelle (BBiG) – Partie 4

Recherche en formation professionnelle, planification et statistiques

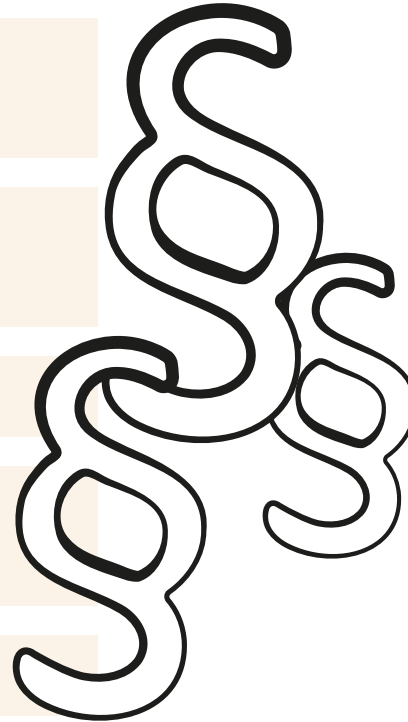
§ 84 Objectifs de la recherche en formation professionnelle

§ 85 Objectifs de la planification de la formation professionnelle

§ 86 Rapport sur la formation professionnelle

§ 87 Objectif et production des statistiques sur la formation professionnelle

§ 88 Enquêtes



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : base légale

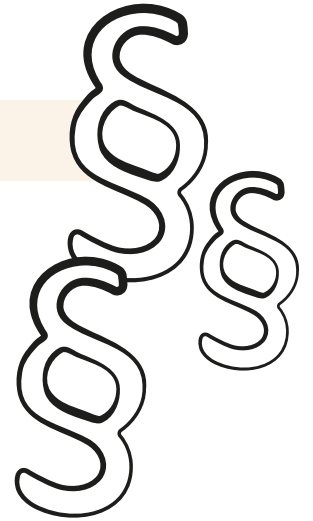
Base légale dans le cadre de la loi sur la formation professionnelle (BBiG) – Partie 4

§ 86 Rapport sur la formation professionnelle

- (1) Le ministère fédéral de l'Éducation et de la Recherche a pour mission d'observer en permanence les évolutions dans le domaine de la formation professionnelle et de présenter au gouvernement fédéral un rapport à ce sujet, avant le 15 mai de chaque année (rapport sur la formation professionnelle).

Le rapport doit présenter un état des lieux de la formation professionnelle ainsi que les évolutions prévisibles.

S'il existe un risque que l'offre de places de formation ne puisse pas être garantie de façon équilibrée, tant au niveau régional que d'un point de vue sectoriel, le rapport doit formuler des propositions pour y remédier.



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : base légale

Base légale dans le cadre de la loi sur la formation professionnelle (BBiG) – Partie 4

§ 86 Rapport sur la formation professionnelle

(2) Le rapport doit indiquer

1. Pour l'année civile passée

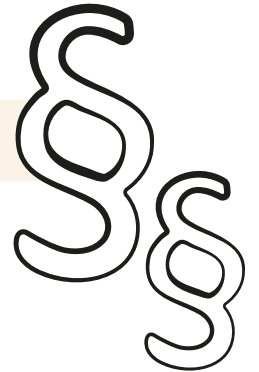
a) sur la base de données fournies par les organismes compétents, les contrats d'apprentissage inscrits au registre des contrats de formation professionnelle en vertu de la présente loi ou du code de l'artisanat, lorsqu'ils ont été conclus avant le 1^{er} octobre de l'année précédente au cours des douze mois précédents et sont encore en vigueur au 30 septembre de l'année précédente, ainsi que

b) le nombre de places de formation vacantes au 30 septembre de l'année précédente et proposées à l'Agence fédérale pour l'emploi pour le placement, et le nombre de personnes à la recherche d'une place de formation inscrites à cette date à l'Agence fédérale pour l'emploi ;

2. pour l'année civile en cours

a) le nombre prévu des personnes à la recherche d'une place de formation jusqu'au 30 septembre de l'année en cours,

b) une estimation de l'offre de places de formation prévue jusqu'au 30 septembre de l'année en cours.

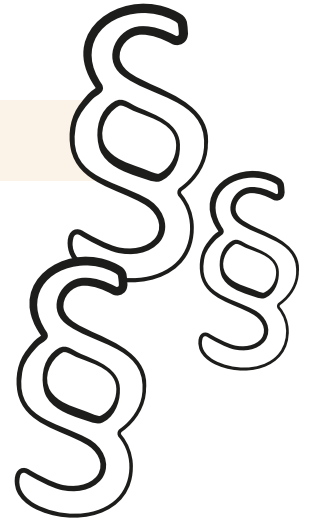


2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : base légale

Base légale dans le cadre de la loi sur la formation professionnelle (BBiG) – Partie 4

§ 87 Objectif et production des statistiques sur la formation professionnelle

- (1) Des statistiques sont réalisées à des fins de planification et d'organisation de la formation professionnelle, au niveau fédéral.
- (2) L'Institut fédéral pour la formation professionnelle et l'Agence fédérale pour l'emploi soutiennent l'Office fédéral de la statistique dans le cadre de la préparation technique et méthodologique des statistiques.
- (3) Le programme de collecte et de traitement des données doit être conçu en concertation avec l'Institut fédéral pour la formation professionnelle, de manière à ce que les données collectées puissent servir à des fins de planification et d'organisation de la formation professionnelle, dans le cadre des compétences respectives.



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : base légale

Base légale dans le cadre de la loi sur la formation professionnelle (BBiG) – Partie 4

§ 88 Enquêtes

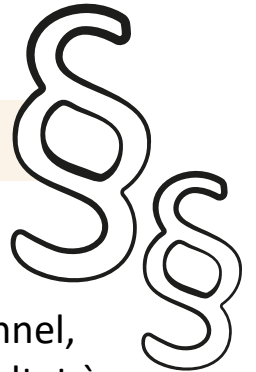
(1) Les statistiques fédérales annuelles comprennent

1. pour chaque contrat d'apprentissage : a) le sexe, l'année de naissance, la nationalité de la personne en apprentissage, b) le code officiel de la commune du domicile de la personne en apprentissage à la date de la conclusion du contrat, c) le diplôme de fin d'enseignement général, la participation antérieure à une qualification pré-professionnelle ou à une formation professionnelle élémentaire, la formation professionnelle antérieure ainsi que les études antérieures de la personne en apprentissage...
2. pour toute participation à un examen dans le cadre de la formation professionnelle, à l'exception des contrats de formation couverts par le point 1 : le sexe, l'année de naissance et la formation

préalable des participant·e·s, le champ professionnel, l'examen de rattrapage, le type d'examen, le résultat à l'examen,

1. pour chaque formateur et pour chaque formatrice : le sexe, l'année de naissance, le type d'aptitude professionnelle,
2. pour chaque participation à la procédure d'évaluation et chaque participation à la procédure complémentaire ...

La période sous revue pour les enquêtes est l'année civile. Les informations sont collectées sur la base des données disponibles au 31 décembre de la période sous revue.

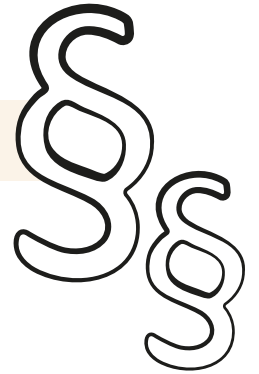


2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : base légale

Base légale dans le cadre de la loi sur la formation professionnelle (BBiG) – Partie 4

§ 88 Enquêtes

- (2) Les caractéristiques auxiliaires sont le nom et l'adresse des redevables de l'information, les numéros d'ordre des jeux de données concernant les personnes en apprentissage, les participant·e·s aux examens et les formateurs et formatrices, ainsi que le numéro d'entreprise de l'établissement de formation...
- (3) Les services compétents sont redevables de l'information.
- (4) Aux fins de l'établissement des rapports sur la formation professionnelle ainsi que pour la recherche sur la formation professionnelle [...], les [...] données collectées sont traitées comme des données individuelles par l'Office fédéral de la statistique et par les offices statistiques des Länder, et transmises à l'Institut fédéral de la formation professionnelle.



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : processus de développement

Procédure générale

- ▶ En vertu de la loi sur la formation professionnelle (BBiG), le rapport sur la formation professionnelle doit être présenté le 15 mai de chaque année.
- ▶ Le calendrier pour l'établissement du rapport de données sur lequel repose le rapport sur la formation professionnelle est aligné sur ce délai.
- ▶ Le rapport de données contient de nombreuses données et informations relatives à la formation professionnelle ; le projet de ce rapport doit également être publié avant le 15 mai de chaque année (au format PDF, sur le site Internet du BIBB).
- ▶ Il est ensuite publié sous forme imprimée, après avoir pris en compte les retours du public.

Concept de base pour l'établissement du rapport sur la formation professionnelle :

- ▶ Autant que possible, le rapport de données doit se baser sur des indicateurs et faciliter l'information et des analyses de fond sur les évolutions à long terme dans le domaine de la formation professionnelle. Par conséquent, ces indicateurs doivent être mesurés sur une longue période.



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : processus de développement

Structure thématique centrale du rapport de données

Avant-propos du président/de la présidente du BIBB

Contenu

Chapitre A : Indicateurs sur la formation professionnelle (12 sections, environ 290 p.)

Chapitre B : Indicateurs sur la formation professionnelle continue (4 sous-sections, env. 85 p.)

Chapitre C : Thème prioritaire (variable, env. 50 p.)

Chapitre D : Suivi de l'internationalisation de la formation professionnelle (4 sous-sections, env. 50 p.)

Liste des abréviations, des figures et des tables

Répertoire des tables sur Internet

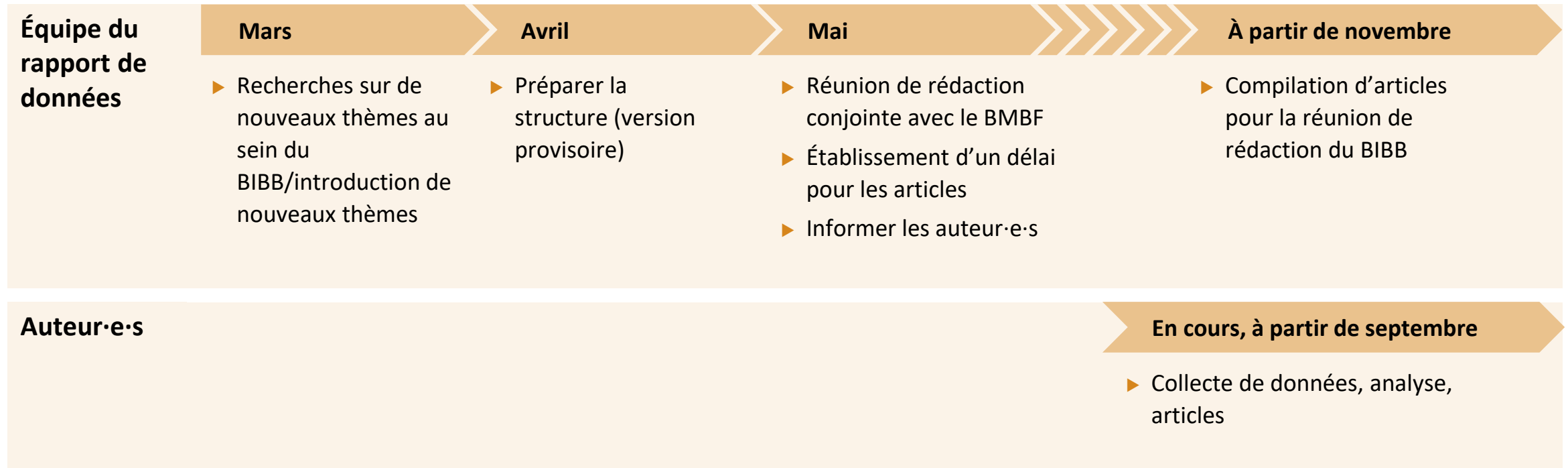
Bibliographie

Index des mots-clés



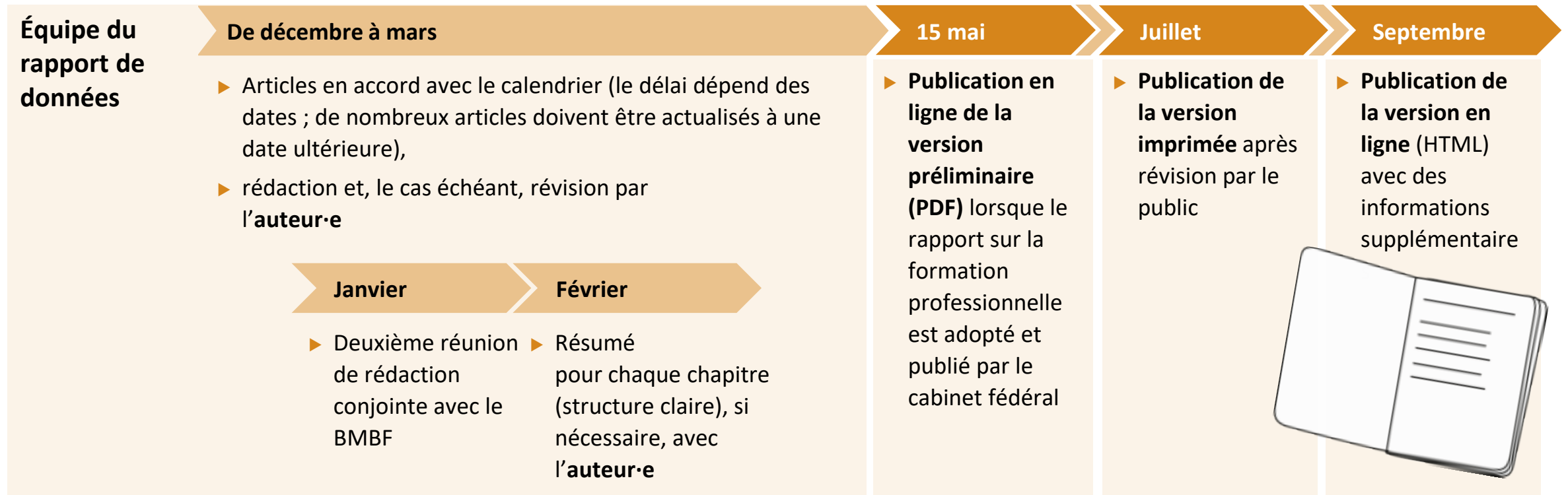
2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : processus de développement

Activités – Année 1



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : processus de développement

Activités – Année 1/2



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : processus de développement

Sources de données

Analyse des données officielles collectées par le BIBB

- ▶ Enquête du BIBB sur les nouveaux contrats de formation au 30 septembre
- ▶ Données sur les personnes en apprentissage issues des statistiques de la formation professionnelle

Analyse des données officielles d'autres institutions

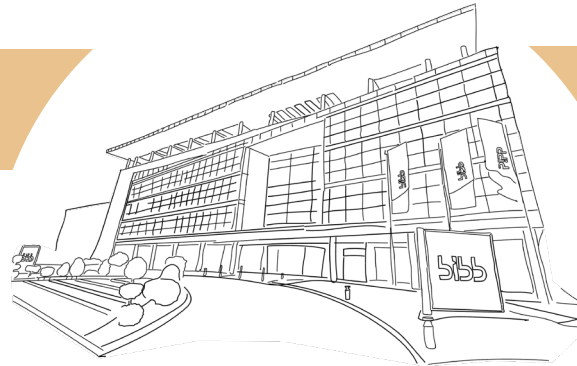
- Statistiques de l'Agence fédérale pour l'emploi
- ▶ Activités de formation par taille d'entreprise

Microrecensement allemand (Office fédéral de la statistique)

- ▶ Personnes sans qualification professionnelle

Statistiques du marché de la formation (Agence fédérale pour l'emploi)

- ▶ Recherches infructueuses de places d'apprentissage



bibb Bundesinstitut für
Berufsbildung

Analyse complémentaire des données d'enquête provenant des projets de recherche du BIBB

- ▶ Enquête sur les candidatures Agence fédérale pour l'emploi/BIBB
- ▶ Enquête sur la phase de transition Agence fédérale pour l'emploi/BIBB

Préparation et analyse de données officielles fournies par d'autres institutions

Recensement de la formation professionnelle allemand au 31 décembre
(Office fédéral de la statistique, BIBB)

- ▶ Participation à la formation professionnelle (caractéristiques structurelles)
- ▶ Fin du contrat anticipée



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : processus de développement

Sources de données

Données collectées à intervalles réguliers



► Indicateurs pour la **formation professionnelle initiale**

► **Évolution** du marché de la formation

► **Transition** entre l'école et la formation professionnelle

► **Apprentissage/formation professionnelle** (par ex. : nombre de personnes en apprentissage, nombre de contrats, âge, niveau de formation, résolution de contrats anticipées, examens dans le système en alternance, modernisation et introduction de métiers, participation des entreprises à la formation professionnelle, coûts et bénéfices, formes de financement...)

► **Suivi du système**, par ex : Développement du système de formation professionnelle comparativement au système transitoire (rapport intégré sur la formation professionnelle (iABE))

► **Transition** entre la formation professionnelle et l'emploi

► Indicateurs pour la **formation professionnelle et continue**

► **Perméabilité/transition** entre la formation professionnelle et l'enseignement supérieur

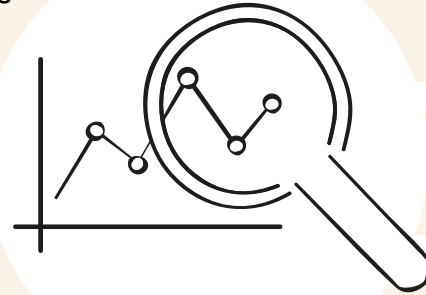
► indicateurs internationaux, surveillance du système, mobilité



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : indicateurs

Les indicateurs (indicateur : du latin <i>indicare</i> « montrer ») sont des **grandeurs de mesure** (valeurs absolues ou chiffres clés) permettant de rendre mesurables (opérationnalisés) des faits et des états actuels spécifiques de la formation professionnelle (valeurs réelles) et de montrer les évolutions dans le temps (cf. Schnell/Hill/Esser 1995, p. 121 et suiv.).

Elles forment une **base** importante pour l'établissement de rapports réguliers dans le domaine de la formation professionnelle. La **comparaison** entre les valeurs mesurées et le statu quo, d'un côté, avec des valeurs sociales normatives ou avec des objectifs fixés par la politique (valeurs cibles), de l'autre, révèle la nécessité d'action (politique) et peut être utilisée comme base pour concevoir la formation professionnelle (**conseil en matière politique**).



Les indicateurs sont des instruments servant à la **classification** de caractéristiques sur la **base d'un principe d'ordre**.

Ce principe de classification ainsi que le type et le nombre de classes utilisées sont le résultat de **décisions humaines**.

En fonction du **contexte d'utilisation**, **différentes stratégies de classification** peuvent être appropriées.

Les indicateurs doivent nous aider à classer les observations d'objets concrets, à les attribuer à des phénomènes non observables et, en définitive, à pouvoir constituer ainsi une **base fiable pour l'évaluation** de ces phénomènes.

Source : Meyer, Wolfgang : Indikatorenentwicklung: eine praxisorientierte Einführung, 2004
http://www.ceval.de/typo3/fileadmin/user_upload/PDFs/workpaper10.pdf



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : indicateurs

Les indicateurs comme base pour les décisions (au niveau politique)

Important

- ▶ séparation stricte entre la fourniture des données et leur évaluation
- ▶ Lors de l'évaluation des données, des conflits peuvent survenir en fonction de la perspective/des intérêts.
- ▶ La mise à disposition de données ne doit pas être entravée par des conflits.
- ▶ questions de la volonté politique et de la détermination des décideurs à élaborer l'ensemble du processus
- ▶ C'est la qualité des données qui détermine la qualité des indicateurs !
- ▶ Les indicateurs ne sont pas seulement des taux !
- ▶ Un bon indicateur est un indicateur simple (facile à comprendre) !

Nom de l'indicateur :

Message clé :

Source :

Période d'observation/
date de référence :

Importance pour les
décisions politiques en matière de
formation professionnelle :

Paramètres de référence :

Formule :

Distinctions possibles (sexe, âge, régions,
etc.) :

Limitations de l'indicateur :

Réflexions sur l'interprétation/FAQ :



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : indicateurs

Exemples

- Taux des entreprises formatrices : Le taux des entreprises formatrices est la proportion d'entreprises avec personnes en apprentissage par rapport à l'ensemble des entreprises, entreprises formatrices comprises.

$$\frac{\text{Nombre des entreprises employant des personnes assujetties à la sécurité sociale en formation}}{\text{Nombre des entreprises employant des personnes assujetties à la sécurité sociale}} \cdot 100$$

- Taux de réussite I – Taux de réussite lié à la participation (EQI)
Cet indicateur fournit notamment la proportion d'examens finaux passés avec succès au cours de l'année sous revue par rapport à l'ensemble des examens finaux passés – y compris les examens de rattrapage.

$$\text{EQI} = \frac{\text{Nombre des examens finaux passés avec succès}}{\text{Nombre de l'ensemble des participations aux examens}} \cdot 100$$

Sources : BIBB, Taux des entreprises formatrices, 2024, <https://www.bibb.de/de/4355.php>,
BIBB, Taux de réussite I (EQ I) – Taux de réussite lié à la participation, 2025, <https://www.bibb.de/de/4713.php>



2. Les rapports sur la formation professionnelle en Allemagne : assurer la qualité

L'assurance qualité est effectuée à différents niveaux :

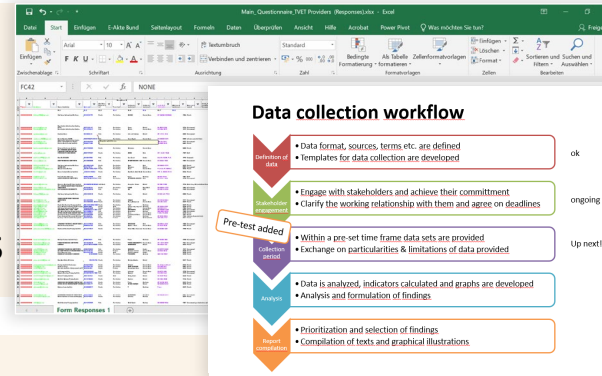
- ▶ **Cercle de rédaction** : président du BIBB et directeurs de division, membres des équipes de rédaction, équipe des relations publiques, deux membres du BMBF
- ▶ deux **réunions de rédaction conjointes**, une réunion du BIBB (discussion concernant les chapitres, la structure du rapport et les futurs thèmes prioritaires)
- ▶ les textes sont soumis selon une structure prédéfinie (**assurance qualité par le directeur de division** et le responsable de chaque chapitre)
- ▶ Le groupe de rédaction donne un **feedback** transparent aux **auteurs**
- ▶ Il est toujours possible de discuter de modifications à court terme de la structure et du contenu lors de réunions de planification
- ▶ Le BIBB et le BMBF échangent constamment des informations.



3. Bonnes pratiques internationales : expériences au Ghana

- Collaboration entre la Commission for TVET (CTVET) et le GOVET depuis 2019

- Le GOVET conseille le CTVET en matière de reporting et de monitoring des données



- Jusqu'à présent, deux rapports ont été publiés en 2021 et en 2023



- Phases de projets



3. Bonnes pratiques internationales : expériences au Ghana

Les facteurs de réussite

- ▶ Développement des capacités des membres de l'équipe du CTVET
- ▶ Différentes équipes d'auteurs de différents départements
- ▶ Planification du projet en commun
- ▶ Avant la publication : Atelier de vérification et de validation avec les groupes d'intérêt
- ▶ Collecte de données et réalisation d'analyses de données, en interne comme en externe



Enjeux

- ▶ Disponibilité et qualité des données
- ▶ Infrastructure du système informatique, hébergement, gestion et maintenance
- ▶ Financement





3. Bonnes pratiques internationales : expériences au Vietnam

- ▶ Le BIBB, la GIZ et le NIVT coopèrent depuis 2011 dans le domaine des rapports sur la formation professionnelle
- ▶ échange étroit entre les chercheurs, notamment sur les aspects suivants :
 - ▶ assurance qualité du rapport sur la formation professionnelle
 - ▶ coordination
 - ▶ coopération avec les groupes d'intérêt
 - ▶ feedback sur différents chapitres
 - ▶ gestion des connaissances
 - ▶ présentation des données
- ▶ diverses publications sur la coopération du BIBB



3. Bonnes pratiques internationales

Informations supplémentaires sur ces deux exemples

Ghana

- ▶ Rapport de l'année 2021
- ▶ Publié en août 2022
- ▶ [Ghana TVET Report 2021](#)

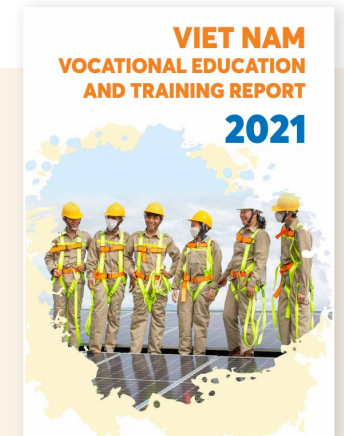


Ghana

- ▶ Rapport des années 2022 et 2023
- ▶ Publié en avril 2024
- ▶ [Ghana TVET Report 2023](#)

Vietnam

- ▶ Dernier rapport :
[Viet Nam vocational education and training report 2021](#)
- ▶ Liste des rapports sur le site Internet du BIBB :
[BIBB/NIVT-Vietnam](#)
- ▶ Guide pour le développement durable des rapports sur la formation professionnelle :
[Guideline for sustainable TVET reporting in development of Viet Nam \(bibb.de\)](#)



4. Facteurs de réussite pour le processus de développement des rapports sur la formation professionnelle et recommandations

- ▶ **mandat** juridiquement contraignant, et rôles et responsabilités définis
- ▶ financement stable
- ▶ définition d'**indicateurs** et de dates de référence clairs
- ▶ **analyse de données** régulière et statistiques à long terme
- ▶ diversité des **équipes d'auteurs**, de l'institution et hors de l'institution
- ▶ **validation** avec des experts externes
- ▶ accord sur des **normes scientifiques** pour la gestion des données, l'analyse et la recherche



4. Facteurs de réussite pour le processus de développement des rapports sur la formation professionnelle et recommandations



L'objectif

- ▶ Que faut-il mesurer ?
- ▶ Quelles situations doivent être décrites (régulièrement) ?

Groupe déclarant

- ▶ Quel est le groupe cible (public) du rapport ?
- ▶ Cela peut avoir une influence sur la préparation des données.

Conditions préalables

- ▶ Quelles sont les données disponibles (régulièrement) ?
- ▶ Les données présentent-elles des lacunes ?
- ▶ Comment combler les lacunes dans les données (à l'avenir) ?

« SMART »

S	Spécifique
M	Mesurable
A	Atteignable
R	Réaliste
T	Traçable

Résultats

- ▶ Liste des indicateurs pour un rapport sur la formation professionnelle

Bénéfices

- ▶ Établit une base pour le développement du système de formation professionnelle.

Les indicateurs correspondent clairement à l'objectif théorique visé, sont mesurables et applicables au contexte de travail souhaité, pertinents en vue de la résolution des problèmes rencontrés et compréhensibles pour les parties prenantes.



5. Autres références et matériels

- ▶ version anglaise du rapport allemand sur la formation professionnelle (2021)
[BIBB / VET Data Report Germany 2021](#)
- ▶ Site Internet du BIBB sur la recherche en formation professionnelle
[Institut fédéral pour la formation professionnelle \(BIBB\) – Allemagne](#)
- ▶ présentation brève de la coopération avec le Vietnam pour l'élaboration d'un rapport sur la formation professionnelle
[BWP 6/2014 \(bibb.de\)](#)
- ▶ Rapport de projet de la coopération du BIBB avec les Philippines
[Institut fédéral pour la formation professionnelle \(BIBB\) – Allemagne](#)
- ▶ en allemand : Guide pour le développement durable d'un rapport sur la formation professionnelle au Vietnam
[BIBB/Rapport sur la formation professionnelle au Vietnam – une réflexion sur le processus de conseil](#)
- ▶ Indicateurs de l'UNESCO pour la formation professionnelle
[Conference on Education Statistics](#)



GOVET auprès du BIBB



Friedrich-Ebert-Allee 114–116
53113 Bonn, Germany



govet@bibb.de



+49 228 107 1818



www.govet.international

